

ÉPITRE AUX ÉPHÉSIENS.

(De Rome, an 62.)

753. — Qu'est-ce qui donna lieu à saint Paul d'écrire cette Epître aux Ephésiens ?

Ephèse était une des principales villes¹ de l'Asie mineure, célèbre par son commerce et surtout par son temple de Diane, l'une des sept merveilles du monde. S. Paul, qui n'avait fait que la visiter à sa seconde mission, y séjourna près de trois ans à la seconde, de 55 à 58², et eut la consolation d'y fonder solidement le christianisme. C'est ce qu'il nous apprend lui-même, dans le discours qu'il adresse au clergé de l'Eglise de cette ville, accouru pour l'entendre à Milet, quelques jours avant son entrée à Jérusalem et son arrestation dans le Temple³. Cette lettre ne fut écrite que quatre ans plus tard, lorsque l'Apôtre était à Rome prisonnier de Jésus-Christ⁴, mais toujours appliqué aux soins de l'apostolat⁵. S. Epaphras, évêque de Colosses⁶, était venu le visiter et lui avait donné des nouvelles de son église, de celle d'Ephèse, et de toute la province d'Asie. On commençait à voir se réaliser les prédictions que l'Apôtre avait faites à Milet⁷. Là, comme à Corinthe et en Galatie, des docteurs judaïsants cherchaient à surprendre la confiance des fidèles, et menaçaient de détruire l'œuvre qu'il avait accomplie; mais leur doctrine offrait un caractère de nouveauté particulier. Aux superstitions juives et aux erreurs cabalistiques qu'ils avaient puisées dans leur pays, ils joignaient certaines idées philosophiques empruntées aux systèmes émanatistes de l'Orient; et par ces vaines spéculations, ils prétendaient éclaircir et développer les mystères du christianisme. C'était

¹ Act., XVIII, 19, etc. — ² Act., XIX, XX. *Supra*, 543-546. — ³ Act., XX, 15. *Supra*, 549-554. — ⁴ Eph., III, 1; IV, 1; VI, 19, 20. — ⁵ Eph., VI, 18, 20. Cf. Col., IV, 7, 8; Phil., IV, 22. — ⁶ Col., I, 7; IV, 12. — ⁷ Act., XX, 28-31.

le germe et la première apparition de l'hérésie gnostique, de cette hérésie qui forcera S. Jean à écrire le quatrième évangile, et qui déchirera ensuite si longtemps le sein de l'Eglise¹.

Dans l'Epître aux Ephésiens, comme dans celle aux Colossiens, S. Paul s'attache à fortifier la foi de ses disciples, et surtout à les prémunir contre le langage prétentieux, les imaginations mystiques et la morale licencieuse des nouveaux dogmatiseurs. C'est pour cette raison qu'il leur fait du christianisme un tableau si magnifique. Il déroule à leurs yeux le plan éternel de la rédemption, embrassant le monde entier aussi bien que tous les siècles. Il leur montre avec une sorte d'enthousiasme l'œuvre du Fils de Dieu comme la réalisation du dessein capital de la divine Sagesse, comme la révélation des mystères les plus sublimes, comme la source de toute lumière, de toute sainteté, de toute béatitude. Il demande au ciel de leur faire comprendre l'éminence de leur vocation et le prix des grâces dont ils sont comblés. Il montre l'Homme-Dieu bien au-dessus des anges, comme le centre où tout aboutit, comme le lien qui unit toutes choses, les hommes à Dieu, le ciel à la terre, les Juifs aux Gentils, de sorte que tout se consomme en Jésus-Christ pour la gloire de son Père. Il insiste sur sa divinité, I, 2; V, 6; VI, 23, sur la valeur de la Rédemption, I, 10, II, 14-18; III, 8-12, sur l'inutilité des pratiques légales. Cependant, c'est moins un exposé du christianisme qu'un hommage rendu à sa sublimité et une exhortation à en étudier la doctrine. Le style peut paraître un peu obscur et embarrassé, mais les idées sont profondes et les sentiments sublimes.

III. L'Epître aux Ephésiens a deux parties : — Dans la première, l'Apôtre relève la mission du Sauveur, I-II, 11, et la destinée de l'Eglise qui doit embrasser tous les peuples, II, 12-III, 21. — Dans la seconde, il trace des règles de conduite, et donne des conseils généraux, IV-V, 21, et particuliers, V, 22-VI, pour les diverses circonstances de la vie chrétienne.

¹ *Supra*, n. 587, 597.

SECTION I.

Dogmatique. — Unité et universalité de l'Eglise de Jésus-Christ, seul moyen de salut, I-III.

Bienfaits divins, prédestination et grâce dont nous sommes l'objet en Jésus-Christ. — Connaissance que saint Paul demande pour ses disciples. — Puissance mauvaise à laquelle les Ephésiens ont été soumis. — Pêché d'origine; gloire du chrétien en son chef; nécessité des vertus; bienfaits du christianisme.

754. — Qu'enseigne l'Apôtre, au premier chapitre, sur les bienfaits de Dieu, et en particulier sur la prédestination et sur la grâce, I, 3-19?

S. Paul fait remarquer aux fidèles d'Ephèse trois choses : l'union qu'ils ont avec le Sauveur, la prédestination dont ils ont été l'objet, la valeur des grâces dont ils sont comblés.

1° Les biens spirituels et tout célestes dont ils jouissent dans l'Eglise leur sont accordés en Jésus-Christ, I, 3 suivant la promesse faite à Abraham et à David¹. Car c'est dans leur union avec leur chef que Dieu les considère, 4. C'est en lui, comme membres de son corps mystique, qu'il les a prédestinés; c'est aussi en lui qu'il les justifie par sa grâce, 7, qu'il leur donne la vie surnaturelle, II, 5, qu'il les confirme dans le bien, II, 10, et qu'il les élève jusqu'au ciel, II, 6. — Les mots *in Christo*, si souvent répétées en divers sens dans cette Epître², attestent l'habitude où était l'Apôtre, de tout rapporter à Notre-Seigneur, de regarder l'Eglise comme son corps mystique et les chrétiens comme ses membres. De même cette expression, *in laudem Dei*, répétée trois fois, I, 6, 12, 14, montre l'importance qu'il attache à ce principe, que tout a été fait pour la gloire de Dieu et doit tendre à ce but.

2° S. Thomas voit dans les versets 4 et 5 la prédestination à la gloire; mais il semble plus naturel de les entendre, comme S. Chrysostome, de la prédestination à la foi ou à la grâce³. L'Apôtre enseigne que cette disposition a pour principe un choix libre et gratuit de la bonté divine, I, 4, qu'elle est éternelle, qu'elle a été faite en Jésus-Christ, à raison de

¹ Gen., XXII, 18; II Reg., VII, 12. — ² *Supra*, n. 39 5° et 594, 1°. — Cf. Ephes., IV, 17, 19; V, 6; VI, 11.

ses mérites, comme devant s'accomplir par sa grâce, 6, qu'elle a pour but de nous rendre saints et de faire de nous de dignes enfants de Dieu, ce qui se commence ici-bas pour se consommer au ciel, enfin qu'elle a la gloire de Dieu pour dernier terme. S. Jérôme fait ressortir contre les Pélagiens la gratuité de cet acte divin, si manifeste dans la vocation de l'Apôtre lui-même : *Apostolus non dixit : Elegit nos ante mundi constitutionem, cum essemus sancti, sed ut essemus sancti et immaculati*¹. Après avoir fait la même remarque, S. Augustin ajoute : *Cernitis quanta manifestatione apostolici eloquii defendatur gratia, contra quam merita extolluntur humana*².

3° Touchant la grâce, S. Paul fait observer : qu'elle nous rend chers au cœur de Dieu : *Gratificat, gratiosos facit*, I, 6; qu'elle efface nos péchés et nous délivre de l'esclavage du démon 7; qu'elle nous est donnée avec abondance et générosité, 8; que Dieu est libre dans la distribution qu'il en fait, 10-12; enfin, que ce que nous possédons n'est que le gage de ce que nous devons espérer, 14.

755. — Quelle est la grâce que saint Paul demande avec tant d'instance pour les fidèles d'Ephèse, I, 17-20?

S. Paul demande pour l'âme de ses disciples des yeux éclairés et pénétrants, afin qu'ils puissent reconnaître et apprécier les biens célestes que le Seigneur leur destine et la dignité surhumaine à laquelle il les a élevés, en tirant du tombeau l'Homme-Dieu, leur chef, pour le placer au-dessus de tout ce qui a un nom au ciel et sur la terre. L'Apôtre réitérera cette prière deux chapitres plus loin, III, 14-19. Dans sa pensée, Jésus-Christ et les chrétiens ne forment qu'un même corps : le Sauveur est le chef et eux sont ses membres. Il est dans l'intention du chef comme dans l'intérêt des membres qu'ils ne se séparent pas. Sans le chef, les membres n'auraient ni mouvement, ni vie; sans les membres, il serait hors d'état d'exercer plusieurs de ses fonctions. Ils

¹ S. Hieron., *In hunc loc.* — ² S. Aug., *de Prædestin. sancti*, n. 37.

sont donc son complément en même temps que ses organes : *Omnia in omnibus adimpletur*, I, 13. S. Paul dit que Dieu a voulu tout réunir et résumer en lui, ἀνακεφαλαιώσασθαι τὰ πάντα ἐν τῷ Χριστῷ, qu'il l'a fait chef, le chef non-seulement des hommes, mais encore des Anges, I, 10¹. En effet, quoique les Anges ne soient pas ses membres comme nous, qu'ils soient d'une autre nature, on peut dire qu'il est leur chef, en ce sens qu'ils lui appartiennent et qu'il les fait concourir comme les hommes à l'exécution de ses desseins.

Ce qui porte l'Apôtre à insister sur les grandeurs de l'Homme-Dieu et à l'élever ainsi au-dessus des Anges, c'est que les gnostiques s'efforçaient, comme les judaïsants, de rabaisser sa dignité et l'importance de sa mission.

756. — Quelle est cette puissance mauvaise dont les Ephésiens ont subi la tyrannie, II, 2 ?

La puissance mauvaise dont les Ephésiens subissaient autrefois l'influence, c'est celle de Satan, le prince des démons, l'esprit rebelle qui inspire au monde l'incrédulité, *qui operatur in filios diffidentiae*, II, 2².

S. Paul appelle Satan le prince de l'air, *princeps potestatis aeris hujus*, soit pour dire qu'il tient par sa nature une sorte de milieu entre les Anges qui sont au ciel et les hommes qui vivent sur la terre³, soit parce qu'il rôde sans cesse autour de nous pour nous surprendre et nous tenter⁴.

Suivant plusieurs interprètes, il l'appellerait aussi Prince de ce monde, ο αἰῶν του κοσμου, car ils prennent en ce sens le mot grec αἰων. Ils pensent que S. Paul a emprunté ce mot au langage des gnostiques⁵, et qu'il a voulu faire une allusion aux *Eons*⁶ qui jouent un si grand rôle dans leurs systèmes. Mais le Vulgate traduit αἰων par *sæculum*, comme

¹ Cf. Eph., II, 14, 15, et Col., I, 20. — ² Quid operatur hæc potestas in filiis diffidentiae, nisi opera sua mala, maximeque ipsam diffidentiam et infidelitatem qua sint inimici fidei per quam scit eos posse mundari, posse sanari, posse liberos in æternitate regnare? S. Aug., *Ep. ad Vit.*, CCXVII, 10, Cf. II Tim., II, 26. — ³ Cf. Ps. X, 6; Eph., VI, 12. — ⁴ I Pet., V, 8. — ⁵ *Supra*, n. 39, 1^o. — ⁶ Ἀπο του αει ειναι.

en beaucoup d'autres passages¹, et entend par là ou la durée du monde, ou les mœurs du siècle, ou la génération contemporaine.

757. — Qu'est-ce qu'entend saint Paul, quand il dit que nous étions enfants de colère *par nature*, II, 3, que nous sommes montés au ciel avec Jésus-Christ, 6, que le salut ne s'obtient pas par les œuvres, 9; et pourquoi veut-il que nous nous rappelions toujours ce que nous étions avant d'être appelés à la foi, 11-22 ?

I. *Natura*, φύσις, n'ayant pas d'autre sens que *nature* ou inclination naturelle, le verset 3 suppose évidemment en nous un péché d'origine, *habituel*, qui procède de celui d'Adam, mais qui en est distinct, en vertu duquel nous méritons la colère et les châtements de Dieu².

II. Nous sommes montés au ciel avec Jésus-Christ, en deux sens : — 1^o En ce sens que la grâce, en élevant notre cœur au ciel, nous y fait habiter dès à présent avec Notre-Seigneur, Phil., III, 20; Col., III, 1, 2³. — 2^o En ce sens que dans la personne du Sauveur, notre chef et notre représentant, nous avons déjà pris possession de la gloire : *Jam sumus in caelo, quatenus sumus in Christo*⁴. *Sedente capite, sedet et corpus*⁵. Ses biens sont déjà à nous; ils nous appartiennent comme aux élus du ciel, avec cette différence que nous n'en n'avons pas encore la jouissance et que nous pourrions aliéner notre droit. Mais nous y avons droit comme un fils aux biens de son père⁶.

III. Ce qu'on ne peut obtenir par les œuvres, dit S. Paul,

¹ Cf. II Cor., IV, 4; IX, 9; Gal., I, 5; Eph., I, 2; Heb., VI, 5, etc. — ² Εἰς πάντα δηλον, Rom., V, 12-19. Cf. Conc. Trid., sess. VI, c. 1; S. Thom., 1^a-2^a, q. 81, a. 1 et 3; p. 3, q. 2, a. 12; *Supra*, n. 625. Aliud fuit peccatum Adæ, aliud est peccatum infantium. Illud enim fuit causa, istud effectus. Adam caruit debita justitia, quia ipse deseruit; infantes carent ea, non quoniam ipsi, sed quoniam alius dereliquit. Quapropter quum damnatur infans, damnatur non pro peccato Adæ, sed pro suo. S. Anselm., *Concept. Virg. et pecc. orig.*, c. 26. — ³ Justus quamvis in carne vivat, in carne non est, cum opera carnis non faciat. Graditur in terra; conversationem habet in caelestibus. Regnum enim Dei intra nos est, et ubi est thesaurus noster, ibi et cor nostrum erit. S. Hieron., *In hunc loc.* — ⁴ S. Joan. Damasc. — ⁵ S. Aug., *Cont. Faust.*, XI, 7. — ⁶ Cf. *Supra*, n. 639.

II, 9, c'est la grâce première, la justification, principe du salut. En effet, les œuvres naturelles ne sauraient la mériter; et quant aux œuvres surnaturelles, ou elles sont faites dans l'état de péché, et alors elles sont sans mérite; ou elles sont faites dans l'amitié de Dieu, et en ce cas, elles supposent la grâce sanctifiante préexistante dans l'âme. Reste donc qu'on l'obtienne indépendamment des œuvres : *per fidem*, à la seule condition d'un acte de foi animé par la charité¹. La justification est comme une seconde création dont le Sauveur est le principe; création qui nous fait participer à sa dignité et à sa vie et qui n'est pas moins gratuite que la première². D'où il ne faut pas conclure que les bonnes œuvres n'augmentent pas la justice ou qu'elles ne sont pas d'obligation pour les âmes justes³; car le verset suivant, *creati in Christo Jesu in operibus bonis*, II, 10, suppose le contraire : il signifie tout à la fois que nous devons faire des œuvres saintes et que nous avons besoin pour les produire de la même puissance et de la même action surnaturelle qui nous a sanctifiés. Comme l'Esprit du Sauveur nous a donné l'être surnaturel, il faut qu'il nous donne l'accroissement, le mouvement et l'action, et que cette sorte de création dont il est l'auteur continue ou se réitère à chaque instant. C'est pourquoi nous devons toujours avoir les yeux élevés vers notre divin chef et dire à son exemple : *Non possum a meipso facere quidquam : opera quæ dedit mihi..., ego facio*⁴.

IV. Enfin, si l'Apôtre recommande aux Ephésiens de ne pas oublier d'où le Sauveur les a tirés et à quelle hauteur il les a élevés, II, 11, etc., c'est dans le désir qu'ils s'attachent à ce divin Maître par affection aussi bien que par devoir. Rien de plus magnifique que le tableau qu'il trace de l'Eglise chrétienne, ce temple vivant élevé par le Fils de Dieu à la gloire de son Père, II, 19-22, où tous les peuples doivent

¹ Gal., v, 6; *Supra*, n. 616-619. Cf. S. Aug., *de Grat. et lib. arb.*, 16. — ² S. Thom., 1^a-2^æ, q. 110, art. 2. — ³ *Supra*, n. 619. — ⁴ Joan., v, 30, 36. *Restat ut intelligamus Spiritum sanctum habere qui diligit, et habendo mereri ut plus habeat, et plus habendo plus diligit.* S. Aug., *In Joan.*, LXXIV, 2. Cf. *Epist.* CLXXXVI, 10.

entrer et s'unir, III, 6, dont chaque fidèle est une pierre, dont les Prophètes et les Apôtres sont les fondements, dont lui-même est la pierre angulaire et le soutien invisible¹ : Œuvre d'une sagesse et d'une bonté surhumaines, dont les siècles passés n'avaient pas l'idée, *supereminens scientiæ*, 19², mais dont le Seigneur a montré le plan à son Apôtre, en lui donnant pour mission de travailler à le réaliser et d'en faire connaître les grandeurs, 5-12. On peut en remarquer l'unité, 18, 20, la sainteté, 19, 22, la catholicité, 17-21, et l'apostolicité, 20.

SECTION II.

Morale. — Conséquences pratiques; règles et conseils pour la vie chrétienne, IV-VI.

Union chrétienne. — Perfection des chrétiens, fin de l'œuvre du Sauveur. — Trois textes cités par saint Paul.

758. — Quels motifs saint Paul suggère-t-il aux Ephésiens pour vivre dans l'union, IV, 1-7?

1° L'Apôtre représente aux Ephésiens qu'ils sont unis par les liens les plus forts : qu'ils ne font ensemble qu'un même corps, qu'ils ont la même espérance, la même foi, le même baptême, le même Seigneur et le même Dieu, unique en trois personnes : *Unus Deus et pater omnium*³. Ce passage est admirable de naturel, de noblesse et d'onction.

2° Il fait remarquer ensuite que les fonctions sacrées et les dons spirituels sont répartis entre les ministres du Sauveur, de telle sorte que tous contribuent à l'édification de l'Eglise, son corps mystique, et à la formation des saints; que la fin de leur ministère est d'unir les âmes dans une même foi, de faire connaître partout le Fils de Dieu fait homme; de communiquer son Esprit à tous ses membres et de faire de chaque fidèle un autre Jésus-Christ, *virum perfectum*, en

¹ Cf. Matth., XVI, 18; I Cor., III, 9; Apoc., XXI, 14. — ² *Hæc enim proprietates Dei est id operari quod non potest credi.* S. Zeno., *de Resurr.*, 7. — ³ Eph., IV, 1-5. S. Paul ajoute : Qui est super omnes, et per omnia et in omnibus nobis; ce que Théodoret explique ainsi : *Super omnes dominium significat, per omnia autem providentiam, in omnibus vero inhabitationem.*

pleine possession de sa vie, de sa force, de ses vertus : dessein tout céleste qui ne peut s'achever en ce monde, mais auquel chacun doit travailler sans relâche, de concert avec la divine grâce.

759. — Comment s'expliquent les trois citations faites par saint Paul : VI, 8; v, 14; v, 31?

1° Le texte du Psaume LXVII est pris dans un sens spirituel¹. Littéralement, il a pour objet Jéhovah, le Roi d'Israël, reposant sur l'Arche sainte et remontant en triomphe sur la montagne de Sion, suivi des ennemis qu'il a défaits et des dépouilles qu'il a enlevées. S. Paul applique ces paroles à Notre-Seigneur remontant au ciel, après être descendu *in inferiores partes terræ*; ce qui peut s'entendre à la fois de sa descente sur la terre par l'Incarnation, de la descente de son corps au tombeau, et de la descente de son âme aux limbes² : *ut impleret omnia*, de sorte qu'il n'est pas d'abaissement qu'il n'ait subi, ni de lieu qu'il n'ait sanctifié en le remplissant de sa gloire, 10. On pourrait dire qu'il traîne captifs après lui ses ennemis vaincus, le démon, la mort et le péché³, et même les nations infidèles dont il triomphera par ses Apôtres; mais il semble plus naturel d'entendre qu'il introduit au ciel avec lui les justes de l'Ancien Testament dont il a brisé les fers et qu'il a tirés des limbes. — 2° Au chapitre v, 14, on croit reconnaître un passage d'Isaïe : *Surge, illuminare, Jerusalem*, LX, 1, ou XXVI, 19. En appliquant aux pécheurs en général ce qui a été dit à Jérusalem ou aux Juifs, l'Apôtre prend la pensée du prophète, plus encore que ses paroles. Il n'y a de lumière, de beauté, de vie pour les âmes qu'en Jésus-Christ. — 3° Quant au verset 31 : *Relinquet homo patrem suum et matrem suam... et erunt duo in carne una*, il est pris de la Genèse, II, 24, et donné par les uns comme une parole d'Adam, et par les autres comme un extrait du récit de Moïse; mais c'est certainement une parole inspirée, puisque Notre-Seigneur la cite en S. Matthieu, XIX, 5, comme parole

¹ Eph., IV, 8. — ² Cf. I Pet., III, 19. — ³ Col., II, 15.

de Dieu. Outre le sens littéral, qui s'applique aux époux chrétiens, ce verset a un sens spirituel qui se rapporte à Notre-Seigneur, et à l'union qu'il daigne avoir avec son Eglise : *In Christum et in Ecclesiam*¹. C'est dans ce second sens surtout qu'il énonce un grand mystère. L'union du Sauveur avec l'Eglise est la plus intime et la plus sainte de toutes les unions. Le mariage en est l'image. Comme Jésus-Christ et l'Eglise, l'homme et la femme ne forment pour ainsi dire qu'un même corps, une seule unité organique indissoluble, *duo in carne una*². Quoi de plus propre à relever le désordre conjugal dans l'esprit des chrétiens, scandalisés par les désordres des païens et par les principes licencieux des gnostiques, que ce rapprochement si naturel et si juste entre deux unions qui ont tant de caractères communs et qui concourent à la même fin : *ut crescamus in Christo*³? Il semble bien convenable, après cela, que l'Esprit de Dieu soit le lien de l'une et de l'autre, que les époux chrétiens s'animent des sentiments de leur divin chef, et que leur union mutuelle, comme celle du Sauveur avec les fidèles, ait un sacrement pour principe; c'est-à-dire que, comme il y a un sacrement de baptême qui engendre les chrétiens, *lavacro et verbo*, 26, produit la sainte Eglise et donne à Jésus-Christ son épouse, il y ait aussi un sacrement de mariage qui fonde la famille chrétienne, donne une épouse à l'époux fidèle, et inspire à l'un et à l'autre des sentiments dignes de leur commune vocation : *Sacramentum hoc magnum est*⁴.

CONCLUSION.

Absence de toute salutation et de tout détail personnel : explication. — Différence d'idées et de style entre cette Epître et les précédentes.

760. — Si cette Epître est de saint Paul, comment se fait-il qu'on n'y trouve aucun détail personnel, aucune salutation, aucune mention de Timothée, l'évêque d'Ephèse, I Tim., I, 3, qui devait se trouver à Rome auprès de l'Apôtre, Col., I, 3?

I. Cette absence de salutations et de détails personnels a

¹ Ephes., v, 32, *Grece*. — ² *Ἄνθρωπος κεφαλή της γυναίκος. Γυναίκες ως τα ἀδέρφια σώματα.* Eph., v, 23, 28. — ³ Eph., IV, 15. — ⁴ Eph., v, 32; Conc. Trid., sess. 24, *Matr.*

été remarquée de bonne heure par les Pères grecs. Elle est d'autant plus surprenante qu'elle n'est pas dans les habitudes de l'Apôtre, et qu'il n'y a pas de ville où il ait résidé plus longtemps qu'à Ephèse : *per triennium*, Act., xx, 31.

Pour expliquer cette particularité, un bon nombre de commentateurs admettent que cette Epître n'a pas été écrite pour l'Eglise d'Ephèse seulement, mais qu'elle était destinée à passer, comme une Lettre circulaire, d'Ephèse, capitale de la Phrygie, à Laodicée et dans les autres villes de la province. Ils citent à l'appui de cette supposition : — 1° La recommandation que S. Paul fait aux Colossiens, iv, 16, de faire venir de Laodicée une de ses Lettres en échange de celle qu'il leur envoie. — 2° Un passage de S. Basile¹, où il est dit qu'on ne lisait pas dans les plus anciens manuscrits de cette Epître les mots *εἰς Εφεσω*, i, 1. — 3° L'absence de ces mêmes mots dans le manuscrit du Sinaï et dans celui du Vatican, où ils ne se lisent qu'à la marge. — 4° Enfin, le témoignage de Marcion (150), qui affirme que cette Lettre a été écrite pour l'Eglise de Laodicée².

Néanmoins cette hypothèse est loin d'être adoptée par tous les interprètes. Un grand nombre soutiennent, au contraire, que les traditions de l'Eglise universelle, la croyance de l'Eglise d'Ephèse, le témoignage des Pères et de S. Basile lui-même, enfin l'accord des plus anciennes versions, ne permettent pas de s'arrêter à cette difficulté toute négative. Ils font remarquer que si certaines Epîtres de S. Paul abondent en détails et en informations personnels, il en est aussi plusieurs, comme l'Epître aux Hébreux et celle aux Philippiens, où ces détails sont peu nombreux, et un bon nombre qui ne contiennent pas de salutations; que Tychique, porteur de la Lettre aux Ephésiens, est chargé de suppléer de vive voix aux informations et aux détails qu'on ne trouvera pas dans l'Epître, 21³; qu'on détourne à dessein le sens de certains passages pour prouver que les destinataires de la Lettre n'étaient pas connus de l'Apôtre, i, 15; iii, 2; iv, 21, tandis

¹ S. Basil., *Cont. Eunom.*, ii, 19; vers 330. Cf. Tert., *Adv. Marc.*, v, 17. — ² Tert., *Cont. Marc.*, v, 11, 17. — ³ Eph., vi, 21.

qu'on en néglige d'autres où il leur parle comme les connaissant particulièrement et où il semble même faire allusion aux désordres et aux superstitions qui régnaient à Ephèse, ii, 2; v, 3-7, 11-18; iv, 19, vi, 12-17, 21.

II. Du reste l'authenticité et l'inspiration de cette Epître sont indépendantes de sa destination et n'ont jamais fait l'objet d'un doute. Dès le commencement du second siècle, S. Ignace d'Antioche rappelle aux Ephésiens la Lettre dont l'Apôtre a honoré leur Eglise¹. Dans la seconde moitié du même siècle, on la trouve citée, avec le nom de l'Eglise d'Ephèse, dans le canon de Muratori et dans S. Irénée². Beaucoup d'autres, Marcion lui-même, l'attribuent expressément à S. Paul³. Aussi est-elle mise par Eusèbe au nombre des écrits dont l'inspiration n'a jamais fait l'objet d'un doute⁴.

761. — Trouve-t-on dans cette Epître les mêmes idées, le même style, les mêmes signes d'authenticité que dans les Epîtres précédentes?

I. Bien qu'on voie quelque différence entre cette Epître et les précédentes, au point de vue des idées aussi bien que du style, les esprits les plus impartiaux et les plus compétents ne laissent pas d'y reconnaître le cachet de l'Apôtre, — ses préoccupations ordinaires touchant l'universalité de la rédemption, ii, 14-18; iii, 18, et la catholicité de l'Eglise, iii, 1-13; iv, 1-16; — le sentiment qu'il a du Sauveur, i, 13, 16-23, de sa mission, ii, 13-22, de l'opération de sa grâce dans les âmes, ii, 2-22; iii, 17-19; v, 5, 8-13; — l'ardeur de son zèle pour la propagation de l'Evangile, vi, 15, 19, 20, et pour la sanctification de ses disciples, i, 15-23; iii, 14-19; — l'étendue et la sublimité de ses vues sur la vie chrétienne, i, 17-19; iv, 17-32; v, 8-20, sur la nécessité et la vertu de la grâce, i, 17, 18; iii, 7, 16-19; sur le sacrement de mariage, v, 22-32, sur l'Eglise, i, 22, 23; ii, 19-22; iv, 16; v, 25-32. On sent partout, dit Erasme, l'esprit et le cœur de S. Paul : *eundem omnino spiritum et pectus*. Le tableau qu'on remarque à la fin, du soldat chrétien et de son armure spirituelle, a dû lui être

¹ *Ad Ephes.*, 12. — ² S. Irén., *Adv. Hæres.*, v, ii, 3. — ³ S. Epiph. *Hæres.*, xli, 2; n. 6; xlii, 9. — ⁴ Euseb., *H. E.*, iii, 3 et 25.

suggéré, dit Michaëlis, par la vue du prétorien sous la garde duquel il était placé ¹.

II. Ceux qui ont tenté d'ébranler, dans ces derniers temps, l'autorité de cette Epître, lui ont reproché surtout, après l'absence de tout détail personnel, ses coïncidences nombreuses avec l'Epître aux Colossiens, ses allusions au gnosticisme, I, 8, 17; III, 4; IV, 13; au plérôma, I, 10, 13; III, 19; IV, 13, et aux éons, II, 2, des expressions insolites ², des pensées obscures et vagues, un style embarrassé et mystique. Nous ne dirons pas que toutes ces particularités sont imaginaires; mais nous croyons que, si on ne les exagère pas, on les expliquera aisément, soit par la date de l'Epître, soit par la nature du sujet et la rapidité de la composition.

1° L'Epître aux Ephésiens fut envoyé de Rome par Tychique avec celles aux Colossiens et à Philémon ³, durant la première captivité de l'Apôtre ⁴, peu de temps avant sa mise en liberté ⁵. Il est naturel de penser qu'elles ont été écrites l'une après l'autre, à la même époque, dans le même dessein, sous la même impression et avec les mêmes idées. Loin donc de rendre leur authenticité douteuse, la conformité qu'on remarque entre elles est de nature à la confirmer. Si, comme on l'avance, l'Epître aux Ephésiens paraphrase celle aux Co-

¹ Cf. Phil., I, 30; I Thess., V, 8; I Tim., I, 18; VI, 12; II Tim., II, 3; Heb., XII, 1. — ² In celestibus, I, 3, 20; II, 6; III, 10; IV, 12; spiritualia, VI, 12; mundi rectores, VI, 12; multiformis sapientia, III, 10; princeps potestatis, II, 2, etc. — ³ Cf. Eph., VI, 21; Col., IV, 7, 9. — ⁴ Eph., III, 1-7; VI, 20; Col., I, 24-28; IV, 3, 18. — ⁵ Philem., 22. Cf. Col., IV, 9. Tout le monde convient que ces trois Epîtres sont de la même date; mais on a émis récemment l'idée qu'elles pouvaient avoir été écrites de Césarée, avant le départ de l'Apôtre pour Rome. Cette supposition a contre elle toute l'antiquité et de plus les Epîtres elles-mêmes. Ce que S. Paul y dit de sa chaîne, Eph., III, 1; IV, 1; VI, 20; Col., IV, 3, 18; Philem., I, 9, et de la liberté avec laquelle il continue à prêcher l'évangile, Eph., VI, 19, 20; Col., IV, 3, 4, convient bien à l'état où il se trouvait à Rome, Act., XXVIII, 30, 31. Cf. Phil., I, 12-14; IV, 22, mais non à sa captivité de Césarée. Il en est de même de l'espoir qu'il témoigne d'être bientôt relâché et de venir à Colosses, Philem., 22. A Césarée, il n'ignorait pas qu'il devait aller à Rome, et tout son désir était d'y rendre un fidèle témoignage à Jésus-Christ, Act., XXIII, 11; XXV, 41.

lossiens, qu'on dise que celle-ci a été écrite la première ¹. Mais il répugne absolument d'admettre qu'un faussaire, voulant attribuer à S. Paul une Epître de sa composition, et la faire recevoir à Ephèse comme de l'Apôtre, l'ait ainsi semé de passages empruntés à une Epître bien connue, que S. Paul avait écrite peu auparavant à une église voisine. Un faussaire s'efforce d'imiter; mais il n'a garde de copier; il évite les coïncidences qui le feraient accuser de plagiat. Quel intérêt aurait-on d'ailleurs à supposer un écrit pour attribuer à un homme ce que cet homme a déjà dit et dans les mêmes termes? La date de l'Epître explique donc ses rapports avec l'Epître aux Colossiens. — Elle explique également son caractère doctrinal et ses allusions au langage gnostique. Retenu depuis deux ans à Rome, loin des églises qu'il a évangélisées, l'Apôtre devait avoir un peu perdu de vue les combats qu'il avait eus à soutenir, les oppositions des faux frères, leurs rivalités, leurs artifices. Mais ce qui le touchait, c'étaient les périls dont l'hérésie menaçait l'Eglise; c'étaient les doctrines erronées et perverses qui commençaient à envahir l'Asie-Mineure; c'étaient les Antechrists qui se soulevaient de tous côtés et qui s'efforçaient de détruire ce qu'il avait fait pour la gloire de l'Homme-Dieu. De là, l'ardeur qu'il éprouve et les efforts qu'il tente pour faire comprendre et apprécier de plus en plus le mystère du Christ, I, 16-23; III, 4, 14-19. De là, cette révélation plus complète de ses grandeurs et de ses desseins. De là, cette insistance à proclamer que Jésus-Christ est le Créateur et le chef suprême des hiérarchies du ciel, aussi bien que des membres de l'Eglise, I, 20, 21; Col., II, 10, 18; qu'il est l'unique médiateur de Dieu et des hommes, II, 12, 18; qu'en lui tout se rapproche, tout s'unit, tout se purifie, tout se perfectionne et s'achève, I, 10; II, 19-22; Col., I, 16-19; qu'il possède tous les trésors de la science, I, 17, 19, et tous les dons du ciel, I, 17, 18; III, 8, que toute doctrine différente de la sienne est frivole ou erronée, IV, 11-17, que pour empê-

¹ Cf. Eph., VI, 21 et Col., IV, 7. Le premier de ces versets, *Ut et vos*, vise évidemment le second et le désigne au lecteur: comment s'en rendre compte, si l'on voit dans l'Epître l'œuvre d'un faussaire?

cher ses disciples d'être emportés au souffle des doctrines humaines, il a confié à un corps enseignant le dépôt de la foi, avec la charge d'éclairer les fidèles et de communiquer à tous les grâces du salut, 11-16. Quand une vérité est contredite, altérée, amoindrie, n'est-ce pas pour l'Apôtre le moment de la proclamer, de la défendre, d'en faire sentir l'importance, l'excellence, la certitude ?

2° Ce n'est pas dans la partie morale, c'est dans la partie dogmatique seulement qu'on peut trouver le langage de l'Apôtre moins net et moins précis que dans l'Épître aux Corinthiens. Mais est-il étonnant qu'en matière de dogme, sur les questions si élevées et si neuves que soulevaient les Gnostiques, S. Paul ait eu moins de facilité à rendre ses idées, qu'il n'ait pas échappé tout à fait à l'embarras des auteurs mystiques, qu'il ait senti, comme tant de Saints, la difficulté d'exprimer dans le langage des hommes les lumières dont l'Esprit de Dieu éclairait son âme ? A la sublimité et à la nouveauté des idées, joignez la rapidité de la composition. L'Apôtre n'avait pas pour écrire ses Lettres le loisir qu'ont les académiciens pour composer leurs livres¹. En bien des cas, il était forcé de s'en tenir au premier jet, et de songer moins au mérite de sa composition qu'aux besoins de ceux qu'il voulait instruire. D'ailleurs, dans ces passages mêmes que les littérateurs ordinaires jugent obscurs et vagues, les hommes habitués à méditer l'Écriture, et qui participent aux grâces comme aux vertus de l'Apôtre, ne trouvent-ils pas souvent des lumières aussi abondantes que sublimes ? Et si négligé qu'on le trouve, qui oserait dire que l'auteur sacré n'est pas incomparablement plus net, plus précis, que les rêveurs gnostiques qu'il réfute ?

Concluons que l'Épître aux Ephésiens n'a rien qui ne soit digne de S. Paul et qu'on ne voit pas de raison pour récuser le témoignage que l'Église rend de son origine apostolique.

¹ I Cor., II, 4; II Cor., XI, 6.

ÉPÎTRE AUX PHILIPPIENS.

(De Rome, an 62.)

Notions préliminaires. — Evêques de Philippiques. — Part de la grâce en nos œuvres. — Epaphrodite, Clément, maison de César; *Concisio*. — *Germane compar.* — Instructions à tirer de l'Épître.

762. — Qu'est-ce qui a donné lieu à saint Paul d'écrire cette Épître ?

Philippes est la première ville d'Europe où S. Paul ait prêché la foi¹. C'était une cité considérable de Macédoine, élevée par Auguste au rang de colonie romaine². L'Apôtre s'y rendit en venant de Troade, au début de sa seconde mission, l'an 57. Il s'y arrêta pour célébrer la Pâque, dans son dernier voyage à Jérusalem, en 58³. A l'exemple de Lydie, qui se montra si généreux à son égard dès le moment de sa conversion⁴, les fidèles de cette Église lui témoignèrent leur reconnaissance en lui envoyant des secours, d'abord à Thessalonique⁵ et à Corinthe⁶, puis à Rome, dans sa première captivité. C'est de cette dernière ville, et par l'intermédiaire d'Epaphrodite⁷, leur évêque, qui lui avait apporté leur offre, que S. Paul leur adresse cette Lettre⁸.

On n'y trouve ni exposition doctrinale proprement dite, ni discussion polémique, ni enchaînement d'idées bien marquées. C'est une simple effusion de cœur, une communication spontanée et toute paternelle, pleine de détails intimes, I, 21-26; II, 17; III, 4-14; IV, 12, 13, d'encouragements I, 6; II, 23; IV, 7, 19, de bons conseils, II, 3, 4, 14; III, 2, 17-19, d'exhortations, I, 27; II, 15, 16; III, 13-16, 20, 21; IV, 1, 4-9, et d'actions de grâces, I, 3-7; IV, 14-19. En la lisant, on sent

¹ Act., XVI, 12. *Supra*, n. 536. — ² Act., XVI, 12, 19, 21, 22, 35, 36, 38, 39. *Supra*, n. 336. — ³ Act., XVI, 15, 40. — ⁴ Act., XX, 3-6. — ⁵ Phil., IV, 15, 16. — ⁶ II Cor., XI, 8, 9. — ⁷ Nom qui n'était pas rare alors. Cf. Tacit., A., XV, 55; Joseph., *Vita*, 76. — ⁸ Eph., I, 13; II, 25; IV, 18, 22.